

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12.07.2017

Présents : **Max CLAVAL, Sylvie JAYLE, Gisèle BOURDET, Patricia GINEZ, Magalie JUGIE, Gérard COUTELLIER. Laurent BRESSY Christian DESSOLY, Jérôme SOULETIE Didier ROCHE**

Absente : **Amandine POUGET**

Secrétaire de séance : **Christian DESSOLY**

Lors du dernier conseil municipal les points suivants ont été abordés :

1) Tarifs du Comice agricole

Le Conseil municipal adopte les tarifs des repas et différentes consommations pour le comice agricole du samedi 5 août 2017

2) Modification régie de recettes « fêtes municipales »

Les articles 5 et 6 de la délibération du 14 juin 2016 instituant une régie de recettes pour les fêtes municipales est modifié comme suit :

ARTICLE 5 - Un fonds de caisse d'un montant de 800 euros est mis à disposition du régisseur.

ARTICLE 6 - Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 12 000 €.

3) Vente chemin « Le Peuch »

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 27 mars au 10 avril 2017 inclus le conseil municipal décide de céder à Monsieur Gérard BAVANT une contenance de 226 m² et à Monsieur Jean TRONCHE une contenance de 22 m² au prix de 5.33 euro le m² au lieudit « Le Peuch »

4) Travaux voirie 2017

Le Conseil municipal décide la réalisation des travaux de réfection de la route de la Simbille, et la créer une voie communale à Lestrade pour desservir la maison de Monsieur et Madame CHARTON qui est aujourd'hui enclavée.

5) Régime indemnitaire

Le conseil municipal décide d'instituer le nouveau régime indemnitaire appelé « RIFSEEP » au profit des agents communaux relevant de la filière administrative. Les arrêtés ministériels concernant la filière technique n'étant pas encore publiés, le conseil municipal devra se prononcer ultérieurement sur la mise en place du RIFSEEP pour ces agents.